



Canada Trust

Investment Lending Services



Fiche-conseils sur les formulaires de prêts pour investissement TD

La présente fiche-conseils a été créée à seule fin d'aider les conseillers à remplir les formulaires de prêts pour investissement TD. Si un conseiller a des questions sur la façon de remplir les formulaires de prêts pour investissement TD ou sur les renseignements contenus dans la présente fiche-conseils, il doit contacter TD Canada Trust (coordonnées fournies ci-après). La présente fiche-conseils est fournie à titre documentaire seulement et elle peut être modifiée par TD.

Demande de prêt (formulaire no 529891)

Page 1 : Résumé des programmes de prêt offerts et liste de vérification.

Page 2 :
- Indiquer, dans la partie supérieure, le type de prêt demandé (1 pour 1, 2 pour 1, etc.).
- Cocher la case « cession de la police » auprès de la **Standard Life du Canada**.
- Si le formulaire a été imprimé à partir d'un fichier PDF, demander au(x) client(s) d'apposer ses (leurs) initiales au bas du formulaire.

Page 3 :
- Inscrire le code de courtier et le code de conseiller.
- Inscrire le nom de la société du conseiller, le nom du conseiller et les numéros de téléphone et de télécopieur.

Reconnaissance du conseiller : Le conseiller signe la déclaration et inscrit les renseignements sur les pièces d'identité du client.

Renseignements sur le demandeur : Inscrire les renseignements habituels sur le client, sans oublier l'adresse et le code postal de l'employeur.

Actifs et passifs : Divulguer tous les actifs et tous les passifs.

Demandez au(x) client(s) de signer sous « Demandeur ». Le conseiller signe ensuite sous « Témoin » et inscrit la date.

Page 4 : **Autorisation concernant le débit préautorisé** : Le(s) client(s) signe(nt) pour indiquer qu'il(s) est (sont) titulaire(s) du compte PDA et **joint (joignent) un chèque « nul »**.

Convention de prêt et de garantie relative aux prêts pour investissement (formulaire no 529917)

Page 1: La partie **Reconnaissance** énumère ce que le client reconnaît et accepte en signant la convention.

Page 2: Inscrire la date de la convention, ainsi que le nom et l'adresse du (des) client(s).

« A. PAIEMENTS CONFONDUS DE CAPITAL ET D'INTÉRÊT » (utilisé seulement si le client veut faire des paiements combinés de capital et d'intérêts). Vous pouvez passer à la section « B. PAIEMENTS D'INTÉRÊT SEULEMENT » si le client veut faire des paiements d'« intérêts seulement ».

Capital : Le montant que le client veut emprunter.

Taux d'intérêt annuel : Le taux préférentiel actuel de la Banque TD, plus l'écart applicable.

Calcul de l'intérêt : L'écart est le montant en sus du taux préférentiel de la Banque TD applicable au prêt en question (ex. : 1,25 %). Inscrire la date courante et le taux préférentiel courant de la Banque TD.

Taux annuel : Identique au « taux d'intérêt annuel » ci-dessus – s'inscrit automatiquement si l'on utilise la version PDF du formulaire.

Durée : Nombre de mois sur lesquels le client veut amortir ses versements pour le remboursement du prêt.

Paiements : Le paiement mensuel en fonction de l'amortissement choisi (voir le tableau sur la demande de prêt) – inscrire le jour du mois où le client veut effectuer ses paiements.

Période d'amortissement : Identique à la « durée » ci-dessus – s'inscrit automatiquement si l'on utilise la version PDF du formulaire.

Page 3: **Capital et durée :** Le montant que le client veut emprunter – s'inscrit automatiquement si l'on utilise la version PDF du formulaire. Durée et amortissement désignent tous deux le nombre de mois sur lesquelles les paiements du prêt sont répartis.

Taux d'intérêt : Le taux préférentiel de la Banque TD à la date courante. Indiquer l'écart par rapport au taux préférentiel applicable au prêt – le total doit correspondre au taux d'intérêt annuel de la page précédente.

Le coût d'emprunt est calculé comme suit :

REMARQUE : Cette section se remplit automatiquement si l'on emploie la version PDF du formulaire. (Montant du versement mensuel X période d'amortissement) – (capital du prêt), ce qui « correspond à un taux annuel en pourcentage », qui est le taux préférentiel de la Banque TD plus l'écart.

Renseignements sur le paiement : Cette section (sauf la date d'exigibilité du premier paiement et la date d'exigibilité du dernier paiement) se remplit automatiquement si l'on emploie la version PDF du formulaire.

Date de paiement régulier : Date pour chaque paiement (ex. : le 15 du mois)

Date d'exigibilité du premier paiement : Date du premier paiement (ex. : le 25 mars 2010)

Date d'exigibilité du dernier paiement : Date du dernier paiement (ex. : le 25 février 2040 (sur 30 ans))

Montant du paiement régulier : Montant du paiement mensuel

Nombre total de paiements réguliers : Période d'amortissement

Montant total de tous les paiements :

(Montant du paiement périodique) X (nombre total de paiements périodiques)

B. PAIEMENTS D'INTÉRÊT SEULEMENT (Non disponible pour les prêts 2 pour 1 sans appel de marge)

Capital : Le montant que le client veut emprunter.

Taux d'intérêt : Inscrire le taux préférentiel de la Banque TD à la date courante. Indiquer l'écart par rapport au taux préférentiel applicable au prêt. Indiquer le montant total qui sera imputé au client.

Paiement : Inscrire le mois courant, sauf si la demande est signée après le 20 du mois.

C. MODALITÉS ADDITIONNELLES

Sûreté/Gage : Laisser le paragraphe (a) vide (il sert aux prêts pour fonds communs de placement)

Paragraphe (b) : Ne rien inscrire dans le cas des nouveaux prêts pour lesquels la portion du client est versée en argent comptant. Dans le cas de prêts pour lesquels le client met en gage des capitaux existants, inscrire le numéro de la police et Standard Life au Canada. En cas de doute, ne rien inscrire ou nous appeler.

Page 4 :
- Demander au(x) client(s) de signer la convention **et** la déclaration de tiers sous Demandeur.
- Cocher Oui ou Non dans la déclaration de tiers.
- Si le produit du prêt est utilisé pour un tiers ou au nom d'un tiers, fournir les renseignements requis sur une page séparée.

TROUSSES POUR PRÊTS

Nous pouvons vous faire parvenir directement des trousse pour prêts. Vous pouvez aussi télécharger les formulaires de notre site Web.

Une « **trousse pour prêts** » contient les deux formulaires décrits précédemment, en plus du **Document d'information** (formulaire no 511561) requis pour tous les prêts, ainsi que les divers formulaires pouvant être requis selon la province où habite le client ou selon qu'il met en gage ou non des capitaux existants.

La **Lettre de mise en gage** (formulaire no 511569) ne s'applique pas aux prêts de la **Standard Life au Canada**.

La **Désignation d'un bénéficiaire irrévocable** (formulaire no 511547) s'applique à tous les résidents du Québec.

Vous devez fournir des directives au moyen des **directives de placement**, pour les transactions ultérieures, ou de la **proposition de fonds d'investissement**.

Une fois que les formulaires sont dûment remplis, veuillez nous faire parvenir tous les originaux (dont les directives de placement) par la poste ou par messengerie, ou par l'entremise de votre service de la conformité, si votre entente d'agence générale l'exige.

Pour toute question, veuillez communiquer avec nous.

**TD CANADA TRUST
SERVICES DE PRÊT POUR INVESTISSEMENT
55, RUE KING O., 28E ÉTAGE, TOUR TD
TORONTO (ONTARIO) M5K 1A2**

**Téléphone : 1-800-450-3935 Télécopieur : 1-866-294-7662
Site Web : www.tdcanadatrust.com/investmentlending**

Réservé aux conseillers

Les fonds communs de placement sont offerts par Fonds de placement Standard Life limitée et les fonds distincts sont offerts par la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada.